

## 109185 - Il n'y a aucun inconvénient à égorerger la bête à sacrifier à Mouzdalifah

---

### La question

Il n'y a aucun inconvénient à égorerger la bête à sacrifier à Mouzdalifah

### La réponse détaillée

Louanges à Allah

Egorger une bête à sacrifier dans le cadre du pèlerinage à Mouzdalifah, à La Mecque ou à Mina, est bien permis. L'acte peut être effectué sur l'ensemble du périmètre sacré compte tenu de la parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui): «**tous les passages de La Mecque constituent des voies et un lieu d'égorgement des bêtes à sacrifier.**»